



STAGE DE PRÉPARATION À LA RENTRÉE DU CM2 À L'ENTRÉE EN TERMINALE

**Du LUNDI 24 AOÛT À 9h au VENDREDI 28 AOÛT 2026 à
16h30/17h30**

Ces révisions concernent les élèves de l'École Pascal et aussi ceux d'autres établissements qui en feraient la demande.

L'inscription des élèves extérieurs à l'établissement est subordonnée à une demande écrite et à l'envoi des bulletins scolaires de l'année en cours. Un rendez-vous sera ensuite éventuellement donné avec la direction.

Ce stage a pour but de permettre aux élèves d'aborder dans les meilleures conditions possibles la classe dans laquelle ils ont été admis en révisant l'essentiel du programme et en consolidant les bases de l'année. Il est essentiel, pour que le travail soit efficace, que l'élève soit **actif dans les cours**, qu'il demande des explications jusqu'à ce qu'il ait parfaitement compris. Cette attitude n'est possible que si le **candidat est personnellement désireux de progresser et se soumet volontiers à la discipline du stage**.

Il permet aussi aux nouveaux inscrits de se familiariser avec leur nouvel établissement. **Le nombre de places étant limité, les inscriptions se feront par ordre d'arrivée.** En fin de stage, un bilan sera adressé aux familles.

Répartition des matières révisées

Collège : Français, Mathématiques et Anglais par session d'1h30

Lycée :

- Entrée en Seconde : Français, Mathématiques et Anglais
- Entrée en Première / Terminale : Spé Mathématiques, Economie et Anglais. Français pour les Premières.
- Entrée en Première / Terminale : Spé Economie, HGGSP et Anglais. Français pour les Premières.
- Entrée en Première / Terminale : Spé Mathématiques, Physique et Anglais. Français pour les Premières et Spé SVT uniquement pour les Terminales

Horaire des cours (incluant les heures d'exercices)

Matin : 8h (lycée) / 9h (collège) à 12h

Après-midi : 13h30 à 16h30 / 17h30

Toute inscription vaut adhésion au règlement et engagement de sérieux et de bonne conduite.

Le règlement intérieur de l'année, visible sur notre site internet, est applicable au cours de vacances.

Tarifs et conditions 2026

INTERNAT, en dortoir, cours, plein air et études dirigées **735€**

L'Établissement fournit la literie, à l'exception des draps. Si les élèves préfèrent une couette à une couverture (fournie), ils devront se munir de cette couette avec une housse.

DEMI-PENSION, en self service, cours et sorties accompagnées au Stade de la Muette au déjeuner **595€**

EXTERNAT **545€**

Possibilité de repas par ticket uniquement pour le Lycée **10,20 €**

Aucun élève ne sera accepté si sa feuille d'inscription n'est pas remplie, signée ni sa scolarité acquittée.

Paiement par virement bancaire (en indiquant STAGE - NOM PRENOM de l'enfant) ou espèces

ECOLE PASCAL

33 BOULEVARD LANNES
75116 PARIS

IBAN⁽¹⁾ : **FR76 3000 4008 2500 0211 9509 071**

BIC⁽²⁾ : **BNPA FR PP XXX**

| Code banque | Code agence | Numéro de compte | Clé RIB | Agence de domiciliation |
|--------------|--------------|--------------------|-----------|---|
| 30004 | 00825 | 00021195090 | 71 | BNPPARB PARIS CENTRE AFF (03120) |

(1) International Bank Account Number

(2) Bank Identifier Code

(3) Relevé d'identité Bancaire

Toute inscription vaut adhésion au règlement et engagement de sérieux et de bonne conduite.

Le règlement intérieur de l'année, visible sur notre site internet, est applicable au cours de vacances.